

ANNONCES LEGALES

Alpes de Haute Provence / COMMUNE D'AUBIGNOSC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION ALLEE N°1

Par arrêté n°49-2018 du 21 septembre 2018, le maire d'AUBIGNOSC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (dossier des « Crouzourets »).

Le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Michel BOUZON, en qualité de Commissaire Enquêteur par décision du 07 septembre 2018.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du : mercredi 17 OCTOBRE au mercredi 21 NOVEMBRE 2018 inclus soit pendant 36 jours consécutifs. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 08h30 à 12h00 ainsi que les mardis et jeudis de 14h à 18h00 ; il sera également consultable et téléchargeable le site web : <https://aubignosc04.fr>

--- le dossier d'enquête publique comprend :

- * Le dossier d'Arrêt
- * Le bilan de la concertation
- * La délibération d'arrêt
- * Le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint (en date du 14 septembre 2018) et les avis reçus par mail ou par courrier.
- * L'avis de l'autorité environnementale (DREAL PACA)
- * L'avis de la CDPENAF (en date du 20 septembre 2018)

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

- * Le mercredi 17 octobre 2018, de 08h30 à 12h00
- * le mardi 30 octobre 2018, de 14h30 à 18h30
- * le mercredi 21 novembre 2018, de 08h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être soit consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie soit adressées au Commissaire Enquêteur à la mairie d'AUBIGNOSC, place de Flore - 04200/AUBIGNOSC) soit transmises par mail à l'adresse : plu-aubignosc@orange.fr

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur transmis au Maire dans le mois suivant la clôture de l'enquête pourront être consultés à la mairie pendant une année.

A l'issue, le projet de révision allégée du Plan Local d'urbanisme sera approuvé par le Conseil municipal.

Des informations complémentaires relatives au P.L.U. peuvent être demandées auprès du maire d'AUBIGNOSC. Téléphone : 04 92 62 41 94, mairie.aubignosc@wanadoo.fr

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales (la Provence et « les petites affiches des AHP ») et sur le site internet <https://aubignosc04.fr>

Le maire - René AVINENS.
Aubignosc, le 24 septembre 2018

874656